

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe du cadre de vie  
Direction de la Culture  
11653

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 JUIN 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI / M. BRUNO GENZANA**

**OBJET : Partenariat culturel - Subventions de fonctionnement 4ème répartition - Soutien à la langue et aux traditions provençales - Année 2019.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de, sur proposition de Madame la Déléguée à la Culture et de Monsieur le Délégué à la langue et aux traditions provençales, , soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La délégation de la langue et traditions provençales permet d'assurer une meilleure lisibilité de la politique départementale dans le cadre de son soutien à la langue et aux traditions provençales mais aussi de renforcer ses actions et de mieux promouvoir l'importance d'un engagement dans ce domaine.

L'institution départementale marque ainsi son soutien actif à l'ensemble des partenaires culturels pour la création artistique et la diffusion des œuvres auprès des différents publics.

Ainsi, une 4<sup>ème</sup> répartition de subventions de fonctionnement est proposée, dont le détail figure dans la liste jointe en annexe.

L'aide en fonctionnement vise à soutenir les associations œuvrant dans le domaine de la culture, des traditions provençales et de la langue provençale (conservation et diffusion du patrimoine, spectacles vivants autour de la thématique de la culture provençale et festivals associés, enseignement, promotion et diffusion de la langue...).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé  
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL